

AGENCE ADI

94 AVENUE DE PARIS 79260 LA CRECHE

MONTANT DES HONORAIRES T.T.C. A CHARGE DE L'ACQUEREUR SUR VENTE FIXE PROPORTIONNELLEMENT EN

FONCTION DES TRANCHES DE PRIX SUIVANTES:

HONORAIRES DE LOCATION (HABITATION)

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail: 10,52 % T.T.C. du loyer annuel
Partagé par moitié entre locataire et propriétaire sans dépasser 8 euros T.T.C. du m²

Réalisation de l'état des lieux: 3.88 % T.T.C. du loyer annuel

Partagé par moitié entre locataire et propriétaire sans dépasser 3 euros T.T.C. du m²

Les honoraires d'agence sont inférieurs à ceux qui sont imposés par la loi ALUR.

SARL ADI au capital de 10 000 euros, garantie R.C professionnelle GROUPAMA

Caution 190 000 € Crédit Mutuel Océan des Deux-Sèvres

R.C.S NIORT B 410 321 699 96 B 271

Cartes professionnelles n° CPI 79014 2016 000 006 012

Délivrées par la CCI des Deux-Sèvres le 10 juin 2022